

Paris, le 8 janvier 2019.

BCTG Avocats renforce son département Corporate-Fusions-Acquisitions avec la promotion d'un nouvel associé

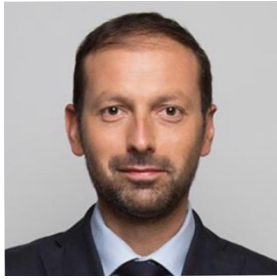
- **Alain de Rougé devient le 10^{ème} associé du cabinet BCTG Avocats à compter du 1^{er} janvier 2019.**
- **Il accompagne ses clients sur l'ensemble de leurs problématiques en droit des sociétés, droit des contrats, fusions-acquisitions et a développé une expertise dans le domaine sportif.**
- **Déjà présent aux côtés des acteurs de l'industrie, de l'énergie, de la santé, du luxe, du retail et de l'agroalimentaire, cette cooptation permet ainsi à BCTG Avocats, cabinet français de droit des affaires, de renforcer son offre dédiée aux entreprises. La nomination de ce nouvel associé doté d'une double culture franco-italienne s'inscrit par ailleurs dans la tradition d'ouverture à l'international du cabinet.**

Alain de Rougé, avocat au Barreau de Paris et conseil de BCTG Avocats, devient associé du cabinet à compter du 1^{er} janvier 2019. Collaborateur depuis 2011, promu conseil en 2016, il rejoint la direction de l'équipe corporate, qui compte 7 collaborateurs, aux côtés de Séverin Kullmann, Catherine Dupuy-Burin des Roziers et Diane Mouratoglou, associés du cabinet.

Séverin Kullmann, associé de BCTG Avocats : *« La promotion d'Alain, qui intervient depuis près de 8 ans auprès de nos clients sur l'ensemble de leurs problématiques en droit des affaires, est un atout important pour le développement de notre offre Corporate-Fusions-Acquisitions. Nous sommes fiers de son association, qui s'inscrit dans notre souhait de faire évoluer nos collaborateurs sur le long terme. »*

Spécialisé dans le domaine du M&A et du droit des sociétés, la promotion d'Alain de Rougé renforce l'accompagnement des clients du cabinet dans toutes les étapes de leurs projets, en France et à l'étranger. Il a par ailleurs développé une compétence particulière dans le domaine sportif (football, tennis, rugby, handball) tant en France qu'à l'international, et aussi bien en conseil qu'en contentieux. Il conseille, assiste et représente notamment des clubs professionnels, des joueurs professionnels, des acteurs du marketing sportif ou encore des structures publiques.

Biographie d'Alain de Rougé



Alain de Rougé est avocat au Barreau de Paris depuis 2005. Collaborateur du cabinet DMMS & Associés, puis du cabinet Eversheds LLP, il a rejoint le cabinet BCTG Avocats en 2011. Nommé counsel en 2016, il devient à compter du 1^{er} janvier 2019 associé au sein du cabinet. Alain de Rougé conseille, assiste et représente notamment des industriels, des acteurs du secteur de l'énergie ainsi qu'une clientèle liée au monde du sport (clubs, joueurs professionnels, acteurs du marketing sportif). Dans ce domaine il défend également ses clients dans leurs contentieux (civil, commercial, sportif).

Alain de Rougé est titulaire d'un DESS de Droit des Affaires obtenu à l'Université de Versailles - Saint Quentin et membre de l'Association des Avocats en Droit du Sport (AADS).

À propos BCTG Avocats

Fondé en 1970, BCTG Avocats est un cabinet français d'avocats d'affaires en conseil et contentieux, au service des entreprises et de leurs dirigeants. Il est composé d'une quarantaine d'avocats dont dix associés, qui interviennent en France comme à l'international. Le cabinet regroupe l'ensemble des expertises en droit des affaires : corporate-fusions-acquisitions, droit social, droit de la propriété intellectuelle, droit public, droit de la concurrence et de la distribution ainsi que les modes alternatifs de règlement des litiges. Il est spécialisé dans les domaines de l'énergie, le retail/luxe, la santé/le secteur pharmaceutique, les télécoms et médias, les industries, l'agroalimentaire et le sport. L'équipe accompagne les entreprises et organisations en France et à l'étranger, notamment en Asie et en Afrique de l'Ouest, dans l'ensemble de leurs problématiques corporate.

www.bctg-avocats.com

 BCTG Avocats

 BCTG_AVOCATS

Contacts presse : **Enderby**

Marie Servais : mse@enderby.eu - 01 83 64 71 75 - 06 38 73 77 82

Christelle Boutoille : cbo@enderby.eu - 01 83 64 71 82 - 06 38 73 78 38